



Embauche depuis plus de 10 ans mon patron me fait plus travailler

Par **Pasci**, le **18/04/2016** à **20:18**

Bonjour,

Mon mari est embauché depuis plus de 10 ans dans le TP comme chauffeur poids lourd. Son patron le fait venir le lundi matin au dépôt pour lui dire de rentrer, il ne travaille pas, et ça, depuis janvier. Au début, il lui a pris ses heures supplémentaires et maintenant ce serait du chômage partiel mais il est le seul dans l'entreprise.

Que pouvons-nous faire ? Est-ce légal ? Il lui prend des heures qu'il n'a pas et aussi de l'intempérie de lundi à jeudi et vendredi ? heures modulables, il est moins 80 heures.

Par **P.M.**, le **18/04/2016** à **23:28**

Bonjour,

Je conseillerais au salarié de se rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...

Par **Pasci**, le **19/04/2016** à **09:51**

Merci.

J'ai pris un rendez-vous avec un syndicat extérieur à l'entreprise. Merci de votre réponse, bonne journée.

Par **Pasci**, le **20/04/2016** à **22:51**

L inspection du travail j l ai contacté elle peut rien faire c est quand même malheureux on Véra avec le syndicat le dp ne sait rien

Par **P.M.**, le **21/04/2016** à **08:34**

Bonjour,

L'Inspection du Travail pourrait au moins informer...

L'employeur a une obligation de fournir du travail pour l'horaire prévu en cas d'activité partielle (chômage partiel ou technique) l'employeur doit en faire la déclaration pour indemnisation suivant [ce dossier](#), pour les intempéries, il doit cotiser à une caisse...